

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 23 (1966)

Heft: 8

Artikel: L'amélioration du sport d'élite en matière de football

Autor: Monnier, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'amélioration du sport d'élite en matière de football

Historique

Des lustres durant, notre grande association ne comptait pas d'entraîneurs diplômés. La Commission technique d'alors, dont le rôle essentiel consistait à former l'équipe nationale, chargeait cependant un de nos compatriotes, maître de sport aux USA, de venir donner, durant ses vacances estivales passées en Suisse, des cours de football à quelques fervents de ce sport susceptibles, ensuite, de porter la bonne parole dans le pays.

En 1943, décision est prise de délivrer un diplôme d'instructeur aux six premiers élèves de notre Américain, à charge pour eux de diriger les premiers cours d'entraîneurs. Les nouveaux initiés, à l'issue de leur stage, recevaient une attestation et un insigne. Ainsi naquit le diplôme ASF.

L'idée d'un enseignement systématique et général étant lancée, les autorités compétentes s'avisèrent plus tard de nommer un maître de sport à plein temps dont l'activité consistait surtout à élaborer les programmes de cours et à diriger ces derniers.

L'entraîneur régional

En 1960, changement de structure. Le statut du maître de sport fédéral est supprimé pour faire place à celui de l'entraîneur régional. Un timide essai fut tenté dans un secteur comprenant le Jura bernois, le Seeland et le canton de Neuchâtel. En d'autres termes, arrondissement expérimental qui nous fut alors confié. Par la suite, le nombre des entraîneurs itinérants passa à cinq, puis à neuf, pour atteindre, aujourd'hui, le nombre de vingt et un. Leur activité s'exerce, — but depuis si longtemps désiré, — sur l'ensemble du territoire national. Facteurs d'éligibilité: être instructeur et n'entraîner aucun club. Dès lors l'intéressé est lié par contrat, pour une année à l'association.

Tâches des entraîneurs régionaux

1. Recrutement de candidats entraîneurs (spécialement pour juniors)
2. Cours préliminaires décentralisés
3. Conseiller, aider les entraîneurs
4. Cours décentralisés d'entraîneurs diplômés
5. Soirées d'instruction (théorie)
6. Examens d'entraîneurs
7. Football à l'école
8. Création de nouvelles sociétés
9. Création de sections de juniors
10. Conseiller pour places de jeu
11. Prospection de joueurs talentueux
12. Sélection d'équipes régionales et cantonales
13. Entraînement par groupes de sélectionnés
14. Coaching de l'équipe cantonale
15. Désignation et entraînement des sélectionnés suisses
16. Direction des cours cantonaux et suisses pour juniors.

Travail de base ou de pointe?

Ne nous leurrions pas. S'il est indéniable que l'application de ce programme profite largement à la base, il n'en demeure pas moins qu'il est établi avant tout en fonction de l'amélioration de la pointe. D'aucuns voudraient, — nous faisons allusion à certains responsables des juniors d'associations cantonales, — que l'on s'en tienne uniquement aux dix premiers points de ce cahier des charges. Certes, nous reconnaissons avec eux que plus large sera la base, meilleure peut être la pointe. Mais rien n'est moins certain. C'est en tous cas insuffisant. Ne s'en tenir qu'à la thèse précitée, c'est creuser notre propre fosse. Par contre, ce qui est plus que certain c'est qu'une simple victoire sur le plan internatio-

nal fait plus de propagande pour la base que tous les autres moyens réunis.

Donc, pour assurer un succès total à l'ensemble de notre mouvement, il est capital d'œuvrer avant tout en faveur des élites.

La sélection, hier et aujourd'hui

A l'époque, la CT se contentait de choisir, ici et là, les meilleurs joueurs du moment à l'approche d'un match international. Comme ils n'avaient pas été préparés spécialement à cette tâche, on les sélectionnait, certes, avec toutes leurs qualités, mais aussi avec tous leurs défauts. Par la suite, on s'occupa aussi des juniors, mais à l'âge de dix-neuf à vingt ans, c'est à dire quand ils n'étaient plus capables d'amélioration d'ordre physique, technique et tactique et quand nombre d'entre eux étaient déjà marqués par un genre de vie déréglée. D'une corbeille de fruits avariés, il est encore possible de faire un choix, mais celui-ci ne peut plus être de première qualité.

La sélection précoce, facteur indispensable à l'amélioration du sommet

Cette fois, nous arrivons dans le vif du sujet. Jusqu'à ce jour, on ne descendait pas assez bas en matière de sélection. Cette lacune est comblée par le rôle qu'ont à jouer les entraîneurs régionaux dans ce domaine. Les sélections cantonales, qu'ils sont appelés à mettre sur pied, se recrutent parmi les jeunes de 18, 17, 16 et même 15 ans. Par exemple, deux éléments des gagnants de la Coupe de Suisse étaient encore en âge de scolarité. Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, l'un était même gardien de but durant quatre matches sur cinq. Apprentissage: maçon ! Pauvres ballons. Et si vous voyiez le gabarit ! C'est plus qu'un espoir. Mais surtout ne le lui dites pas.

Le second quitta le banquet organisé en l'honneur de sa confirmation pour voler, à 14.00 h., au secours de ses camarades qui, handicapés par l'absence de quatre des meilleurs éléments, jouaient à 15.00 h. en demi-finale. Pensez-en ce que vous voudrez ! Nous, nous disons: quelle foi, quel enthousiasme ! C'est de tels chauds qu'il nous faut, les tièdes sont déjà trop froids ! C'est à nous de forger de tels ascètes du sport. Sans joueurs de cette trempe, nous sommes perdus.

Une prise de conscience

Bien que rares, ils sont en nombre suffisant dans notre pays les juniors capables d'assurer la relève sur le plan international. La difficulté c'est de les conserver. En quoi une sélection à l'âge de 15 ans peut-elle y contribuer ?

Nous touchons ici au point crucial du problème. Le but de la sélection précoce est moins affaire technique et tactique qu'une affaire psychologique.

Nous nous expliquons. Le jeune homme est à l'âge le plus critique de son existence. Laissons même de côté les conséquences de sa transformations d'ordre physiologique. Ne nous préoccupons que de son état d'âme sujet à l'influence de nombreux facteurs: apprentissage, loisirs, plaisirs vains, tabac, alcool, compagnie féminine, — qu'en termes galants cette chose — là est dite ! — Quelle orientation notre jeune adolescent va-t-il donner à son existence ?

C'est alors que la sélection vient à son secours. Sur son autel il brûlera tout ce qui peut être une entrave au but qu'il s'est fixé. Il puisera la force de ce geste dans la joie immense qu'il ressentira à être sélectionné, à sentir qu'on lui voue une sollicitude particulière, à l'idée qu'il récoltera un jour le prix de son sacrifice. En d'autres termes on incitera le junior talentueux à

une prise de conscience qui se manifestera par un épanouissement de tout son être, d'abord, par un rendement optimum sur le plan sportif, ensuite. C'est de cette terre seule, exempte d'ivraie, mais riche de tous les éléments de fertilité, qu'il nous sera possible d'obtenir la récolte escomptée. L'arbre auquel l'homme ne met pas la main produit des fruits petits et de mauvaise qualité, quand celui qui est taillé, traité, nourri, arrosé, donne moins de fruits, mais plus grands et de première qualité. C'est de ces derniers, uniquement, que nous avons besoin.

En résumé, la sélection ne doit pas être considérée seulement comme une consécration, un aboutissement, une fin. Elle doit également être utilisée comme facteur préventif en permettant la création des meilleures conditions à l'épanouissement des talents.

Heurs et malheurs des sélectionneurs

Certes, pour celui qui a la chance d'aller de succès en succès avec son équipe, il est des heures douces après la victoire finale. Mais il fut long et couvert d'épines le chemin qui y conduisit.

Aussi, jugeons-nous bon, dans l'espoir de pouvoir un jour trouver de meilleures conditions pour l'accomplissement de notre mission, de rendre publique une requête que nous avons adressée au début de l'année déjà aux organes dirigeants de notre association.

Thème admis : L'avenir de notre football réside chez les juniors.

Thème généralement reconnu : La base, en constante augmentation, n'a pas besoin de propagande spéciale. Tous nos efforts doivent viser à l'amélioration du sommet.

Thème à résoudre : Les talents existants, il faut les découvrir tous et s'en occuper au maximum.

1. Ce qui va :

Conséquence de la multiplication des entraîneurs-régionaux :

- 1.1. Amélioration du jeu lors des récents matches de coupe.
- 1.2. Amélioration subséquente de la sélection suisse.

2. Ce qui ne va pas

2.1. Entraînement :

2.1.1. Lors du travail par groupe, impossibilité de pouvoir compter sur tous les joueurs, bien que nous entraînant, parfois, le même soir et sur le même terrain que les intéressés.

2.2. Sélection :

2.2.1. Nécessité, parfois, de nous mettre à genou pour obtenir certains joueurs.

2.2.2. Refus infondés de la part de clubs.

Cas d'espèce : Un club de Ire ligue nous retire un junior pour renforcer son équipe de... IIIe ligue !

Si les meilleurs manquent dans une sélection, c'est la déception générale, l'affaiblissement technique, tactique, d'où baisse du niveau de jeu et... résultat nul. Nous n'avons ni le temps, ni les moyens de faire du remplissage !

2.2. Propagande :

2.3.1. Matches sans réclame. Donc à huis clos !

2.3.2. Matches sans compte-rendu final.

2.3.3. Matches sans la moindre allusion à la radio.

2.3.4. Matches d'ouverture, par exception seulement. et tout ceci en raison du trop fameux axiome :

Il ne faut pas enfler la tête de nos juniors !

Cette conception est en train de tuer les légitimes ambitions de nos juniors... et, partant, de notre avenir.

En définitive, en raison de ces lacunes, de ces demi-mesures, de ces compromissions,

nous construisons sur le sable.

3. Ce qui devrait se faire :

3.1. Entraînement :

3.1.1. Tous les sélectionnés à disposition de l'entraîneur.

3.2. Compétition :

Pouvoir compter sur tous les meilleurs éléments de la région, quelle que soit la ligue à laquelle ils appartiennent, pour :

3.2.1. Créer les conditions d'ordre psychologique les plus favorables.

3.2.2. Elever le niveau technique et tactique du jeu.

3.2.3. Favoriser par là l'épanouissement total des talents à l'état latent.

3.3. Propagande :

Nous voulons créer de l'émulation, de l'ambition, de l'enthousiasme par :

3.3.1. L'action de la presse (communiqués dans les organes officiels et privés).

3.3.2. L'action de la radio (annonce des manifestations et commentaires).

3.3.3. L'action de la TV (sous une forme à trouver).

3.3.4. L'organisation de matches en lever de rideau ou à l'issue de rencontres importantes. (Pour beaucoup la finale Berne—Genève, en 1964, à Lausanne, avait plu davantage que Suisse—Italie !).

4. Conclusion

Il faut une bonne fois oser, c'est-à-dire exiger davantage de la part des clubs, comme c'est le cas à l'étranger.

Est-ce trop demander à une société de mettre un jeune de 15 à 18 ans, trois ou quatre fois par an à notre disposition ? Rappelons qu'il ne s'agit pas des plus âgés. Certains même vont encore à l'école !

L'opération s'avère payante pour tous :

4.1. Pour le junior qui gagne en foi, en volonté et qui s'améliore grandement tout en trouvant une récompense à son sacrifice.

4.2. Pour le club qui bénéficie directement du perfectionnement de son joueur. (Témoignages à disposition).

4.3. L'association qui pourra enfin mettre sur pied la plus forte formation possible tout en se préparant de meilleurs cadres pour l'équipe nationale.

Les sélections cantonales n'ont de sens que si elles ne comptent que de futurs joueurs de LN (voir équipe bernoise 1964 et 1965).

Grâce à la synthèse de tous les facteurs qui précèdent, elles doivent donc être

les cellules où s'élabore l'équipe nationale en devenir.

Si nous ne parvenons pas à réaliser ce postulat sacré, c'est-à-dire la raison même de toute notre activité, nous faillissons à notre mission.

5. Motions :

5.1. Création d'un poste de propagandiste au sein d'un organe existant.

5.2. Valorisation des rencontres de Coupe en favorisant leur organisation en lever de rideau de matches importants.

5.3. Obligation pour tous les clubs de mettre tous les juniors sollicités à disposition des entraîneurs régionaux :

— pour les entraînements

— pour les matches de Coupe.

« Seul le meilleur est suffisant ».

Nous attendons avec confiance une réponse à notre requête.

E. Monnier